

Transition Ecologique,
Développement Durable,
Environnement,
Biodiversité,
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,
Infrastructures,
Risques Naturels,
Risques Technologiques,
Equipement, Logement,

Urbanisme,
Aménagement du Territoire,
Solidarité entre les
Territoires,
Renouvellement Urbain, Mer

**Formation spécialisée ministérielle
santé/sécurité/conditions de travail**

Décrypt-inFO

Formation spécialisée santé sécurité et conditions de travail ministérielle du 10 avril 2025

#8 : Mobilisés "en vert" et contre tous, mais des bleus à l'âme et du rouge à la colère

En résumé

- Une formation spécialisée en l'absence du Secrétaire Général et sous présidence DRH... sans beaucoup de réponses.
- Avec déjà 36 accidents en DIR depuis le début de l'année, FO rappelle la demande de traiter le problème d'avance des frais médicaux suite à un accident du travail et de confirmer les renouvellements de matériels promis par les ministres précédents.
- FO dénonce une dégradation de la santé mentale des agents du pôle ministériel avec une déclaration colorée, mais sérieuse.
- Après une présentation du SPSI, FO remet les pieds sur terre et s'inquiète aussi de la création de la Foncière de l'État, une privatisation déguisée
- FO dénonce le pilotage des projets immobiliers (flex-office, mutualisations, déménagements) sans concertation, dégradant les conditions de travail et sources de stress.
- FO demande de remettre sur le dessus de la pile la lutte contre la sédentarité ainsi que de parler de restauration pour prévenir l'obésité et les régimes hyper-lipidiques.
- La DRH s'engage sur un retour sur les enquêtes à l'OFB.

Pour aller plus loin :

Procès-verbal de séance du 5 novembre 2024

Le procès-verbal est adopté.

Comme à son habitude, FO rappelle les sujets en attente issus du PV :

- Conseils médicaux : engagement d'un point particulier
- Point de suivi sur la crise agricole (déjà issu des PV précédents)
- Travail sur l'exploitation sous chantier dans le cadre du plan de prévention renforcé des risques en DIR
- Des questions posées dans le cadre de l'examen du 1^{er} bilan du plan de prévention des risques qui n'ont pas de réponses

Tableau des accidents graves, mortels et des suicides

Intervenants FO : Pierre-Vincent LUCE, Malvina CAUBERE, Olivier GLEIZES

Depuis le début de l'année 2025, il y a eu 36 accidents en DIR dont les bilans font état de 6 agents blessés.

L'une des actions du plan de protection des risques est d'avoir du matériel en nombre suffisant, FO interroge sur le budget 2025 : prend-il en compte le remplacement du matériel accidenté ?

Autre conséquence des accidents dans les DIR la difficulté de prise en charge des frais médicaux. La plupart des médecins refusent le triptyque car le ministère est mauvais payeur et il demande aux agents d'avancer les frais. Monsieur Jacques Clément à plusieurs reprises et le ministre Francois Durovray devaient trouver une solution pérenne en se rapprochant du ministère de l'Intérieur. Où en est on ?

FO rappelle également de notre demande pour que le personnel d'exploitation des DIR et VNF bénéficie du service actif comme les policiers et douaniers quand ils interviennent sur la route.

Face à la remontée de deux situations d'accidents vasculaires, FO pose la question du travail sur différents facteurs du risque qui peuvent être traités dans le contexte professionnel :

- La lutte contre la sédentarité : FO insiste souvent ;
- La bonne alimentation : FO demande de se pencher sur le sujet de la restauration du midi.

Un accident remonté a également mis en exergue le temps d'arrivée des secours et laisse planer la question des interventions des « collègues ».

En réponse aux interventions :

La DRH demande d'avoir la remontée des cas problématiques.
Sur l'OFB, la DRH s'engage à avoir une intervention sur le sujet par une personne qualifiée sous peu.

Présentation du schéma pluriannuel de stratégie immobilière

Intervenants FO : Malvina CAUBERE + Céline BARBE + Patrick CHOPIN

De quoi parle-t-on ?

Suite aux projets immobiliers qui se multiplient avec de nombreuses remontées négatives, Force Ouvrière avait demandé d'avoir une présentation du SPSI ministériel pour être au courant de ce qu'il comprend.

Le SPSI c'est le schéma pluriannuel de stratégie immobilière présenté par chaque ministère pour les bâtiments qu'il gère. Des SPSI régionaux sont également élaborés pour les bâtiments des services déconcentrés et les établissements publics font également le leur.

Il est demandé par la Direction Immobilière de l'Etat et validé par elle et fixe la stratégie immobilière sur 5 ans.

La présentation a permis d'y voir plus clair sur les futures modifications des bâtiments « administration centrale » et sur le projet de la Défense. En cas de sujet précis, nous demander !

Intervention de FO :

Nous vous remercions tout d'abord d'avoir accédé à notre demande sur ce sujet source de tensions et d'inquiétudes dans les services. Nous remarquerons que la présentation prend en compte une partie des établissements publics (ex du Cerema) mais pas d'autres et en particulier les implantations DGAC, gérées, nous l'imaginons, dans un SPSI spécifique.

Parfois, ce sujet est porteur de bonnes nouvelles puisqu'il contribue à l'amélioration des conditions de travail, ou plutôt il devrait ! Même si l'immobilier des services déconcentrés est géré aujourd'hui par le ministère de l'Intérieur, nous vous alertons sur de nombreux bâtiments à la limite de l'insalubrité ou en état de « temporaire » depuis plusieurs années, connus depuis des années et toujours en phase de diagnostic ou de recherche de financement. Nos représentants locaux attendent des réponses concrètes !

Mais il est aujourd'hui souvent vécu comme une dégradation de ces conditions de travail. D'une part par l'attente imposée d'une nouvelle solution et l'absence d'entretien sur les bâtiments existants.

D'autre part, nous pensons à la partie « occupation des bâtiments » de la partie SPSI. Il s'accompagne aujourd'hui d'une nécessité, portée par la circulaire Borne à valeur normative, du 8 février 2023. Si les principes peuvent être compris,

l'application l'est clairement moins ! Nous avons pour preuve les premiers qui essuient les plâtres au pas de course, sans concertation. Ils sont, « malheureusement » pour eux, dans les 25 % de locaux en location, donc contraints par des choses... trop compliquées pour qu'on les comprenne !

Mais tous les agents sont aujourd'hui logés à la même ancienne : parfois la concertation sur flex-office ou non est d'ailleurs considérée comme superflue car « personne ne veut du flex-office ». Nous vous le confirmons ! Un agent public voit beaucoup de choses bouger autour de lui, alors bouger également son bureau est considéré comme une dépossession de son travail. Oui, c'est documenté !

Alors le standard énoncé ne l'est peut-être pas forcément ! Nous doutons d'ailleurs de notre attractivité en cas de médaille d'or dans le domaine.

Nous ne ferons pas de généralités à partir de « quelques » projets, mais nous souhaitons vous alerter sur plusieurs sujets :

- La généralisation des nouveaux espaces de travail – flex office, open space, mutualisation excessive – est mise en œuvre sans une véritable consultation des représentants du personnel et des instances compétentes, au détriment du confort, de l'ergonomie, de l'intégration du handicap et des conditions de travail en général. En forçant l'optimisation des surfaces et en transférant la charge du travail sur les agents (notamment via le télétravail dont FO rappelle qu'il constitue un droit, pas une obligation), l'État réduit sa présence physique et met en péril ses propres missions de service public.
- FO exige que tout projet immobilier fasse l'objet d'un dialogue social effectif et transparent intégrant la consultation formelle des instances compétentes à tous les stades d'un projet (y compris au lancement), aux niveaux ministériel et local. La prise en compte des besoins des agents, notamment en matière d'équipements, d'accessibilité et de confidentialité, doit être une priorité. Nous refusons que les économies budgétaires se fassent sur le dos des agents et que la politique immobilière devienne un levier de réduction des effectifs. FO restera vigilant et mobilisé pour défendre un cadre de travail à la hauteur de l'engagement des agents et des services publics accessibles à tous.
- D'un point de vue plus macro, nous vous exprimons notre vive inquiétude quant au projet de création de la « Foncière de l'État », qui traduit une logique d'externalisation et de privatisation rampante du patrimoine immobilier public. En instaurant une gestion quasi-marchande, l'État impose aux services publics des loyers susceptibles de remettre en cause leurs missions. Cette approche, qui rappelle la privatisation des autoroutes, met en péril la présence et l'action de l'État au niveau central et territorial.
- FO considère qu'il ne s'agit pas d'un simple sujet technique ou budgétaire, mais bien d'un enjeu fondamental de gouvernance publique. Nous demandons donc l'ouverture immédiate d'un dialogue social structuré à tous les niveaux – interministériel, ministériel et local – pour évaluer l'impact réel de cette réforme. FO restera particulièrement vigilante et mobilisée contre toute évolution fragilisant le service public et l'accessibilité aux administrations.

Sur le projet de la Défense enfin, nous vous remercions d'en faire une présentation ici. Le but de notre intervention ne sera pas de se substituer au dialogue de centrale mais bien de comprendre le sujet et d'assurer un dialogue à la hauteur de l'enjeu puisqu'il semble que d'autres services, ministériels peut être, rejoindront les locaux. Dans ce cas, il nous semble indispensable que la discussion monte en effet d'un niveau, au moins en partie.

D'ores et déjà, nous avons des questions :

- quels sont ces mystérieux "services" qui rejoignent la Tour Séquoia à la Défense après migration des trois DG -DGAMPA, DGEC, DGPR- à l'Arche ? Pourquoi est-ce secret ?
 - Qu'est-il censé sortir du comité de suivi : nos représentants ont aujourd'hui l'impression d'avoir une présentation du projet et son état d'avancement, là n'est pas la notion de dialogue social pour FO.
- C'est d'ailleurs l'illustration de ce que nous vous énoncions précédemment.

Notre représentante de l'administration centrale remet également la vision des agents moins rose que celle de la présentation.

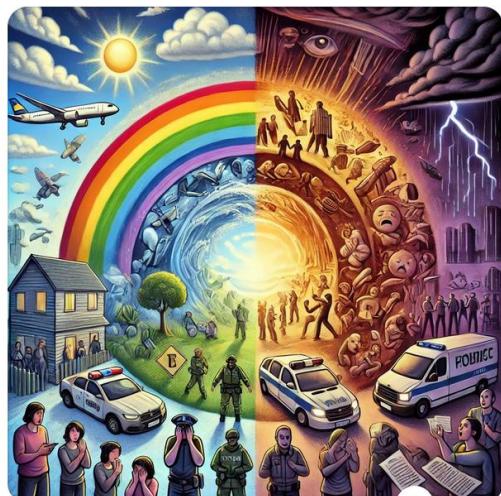
Notre représentant de la DREAL Bretagne fait le témoignage des projets déconcentrés et de la vie réelle de la « concertation ».

Les réponses de l'administration suite aux interventions :

La DRH prend bonne note des remontées sur Rennes et Nantes.

Elle répond que ce sont des projets qui s'imposent à nous mais la DRH réaffirme que le flex-office n'est pas imposé.

La déclaration préalable de FO :



Monsieur le président,
Mesdames et messieurs les membres de cette instance,
Chers camarades,

On apprend aux enfants à identifier, à verbaliser et comprendre leurs émotions.

Pourtant, à l'âge adulte on a encore du mal à mettre des mots sur ce qu'on ressent et surtout à prendre conscience de ce que ressentent les autres.

FO ne fera pas un cours de psychologie fumeuse, nous en serions bien incapables, ne vous inquiétez pas. Mais, par cette introduction, nous souhaitons remettre sur le devant de la scène les émotions des agents de votre pôle ministériel.

Et comme nous avons un côté enfantin (ou comme nous aimons le côté ludique), nous allons les mettre en couleur.

Nous commencerons par le **ROSE** de l'amour. De l'amour il y en a de la part des agents pour les métiers de ce pôle, leur pôle ministériel. De l'attachement aussi. Alors quand une énième revue des missions (secrète ?) apparaît avec comme un étrange déjà vu outre atlantique, on craint pour nos collègues qui doivent déterminer si oui ou non le travail auquel ils croient doit faire partie de la liste des « non utiles ».

Puis le **BLEU**, le bleu de l'eau mais aussi le bleu de la tristesse. Et plus que de la tristesse, de la désillusion. La désillusion de voir les politiques publiques portées par notre pôle ministériel reculer : « les agents ont le blues » (et c'est pas nous qui l'avons dit en premier). Blues depuis déjà quelques années et blues d'apprendre par voie de presse qu'une grande opération de vérification des boîtes mails a été opérée. Difficile alors d'avoir confiance.

Blues aussi d'apprendre par instruction de la DEB l'externalisation imminent des missions SISPEA (non ce n'est Star Wars, ce sont des missions des D(R)EAL, DRIEAT et DDT) avec quand même une jolie conclusion : « merci pour ces années mais au revoir... et d'ailleurs si vous pouviez faire le service après-vente de l'externalisation ce serait vraiment top ! »

Ou blues d'apprendre que l'intelligence artificielle va nous remplacer on ne sait pas comment et pour quoi mais tout cela est pour gagner des postes ! Nous attendons donc avec impatience la présentation lors de la prochaine séance.

Vient alors le **VERT**, le vert de l'environnement, de la biodiversité, mais aussi le vert de la PEUR. Ce vert qui tourne au vert caca d'oie en ce moment en étant la cible clairement affichée de nombreux élus, usagers, ... Pour preuve : la vidéo d'étudiants d'un lycée agricole riant d'une mise en scène du meurtre et de la dissimulation du corps d'un agent de l'OFB puis l'agression en plein entretien prévu d'un directeur en Corse.

Nous ne tolérons aucune violence sur les agents publics et nous attendons de nos ministres un soutien plein et entier et de nos administrations de prendre la mesure et les mesures nécessaires, et ce, même avant la future nouvelle loi fonction publique.

Et nous rappelons encore notre demande d'avoir un débriefing des enquêtes suites aux suicides à l'OFR. Cette demande date du précédent mandat et est toujours d'actualité. Entendre de la part de l'OFR que le dialogue social à l'OFR suffit et fonctionne très bien nous fait osciller entre le rire jaune et la colère noire.

Le **VIOLET** de la timidité (c'est Gaston la licorne qui le dit !). Finalement cela ne va pas si mal ensemble. Se cacher pour rendre service aux usagers de peur de se faire agresser, timidement avancer sur les moyens de prévention.

Le **JAUNE**, la couleur de l'OR, du soleil, de la joie : Chouette, la fin des services votés ! Ah et puis non... ce sera plutôt le jaune de la tromperie. Peu de crédits finalement, culpabilisation des déplacements : « si tu te déplaces en instance alors que tu es suppléant, tu empêcheras quelqu'un d'aller en formation ! ». Alors un fonctionnement des services à plusieurs vitesses, dans une incertitude et une absurdité folles. Peut-on encore considérer que certains agents auront les moyens d'exercer leurs missions sur la totalité de l'année ?

Le **ORANGE** de l'énergie et de la culpabilité. Car oui, après le jaune de la tromperie, vient la culpabilité. Finalement on n'est pas si mal... Ah oui ? Les résultats de la santé au travail du pôle ministériel ne sont pas si mauvais ? Mais c'est vrai que pour déculpabiliser, désormais être malade permet de désendetter le pays ! Merci les fonctionnaires !

Et pour que notre arc-en-ciel soit presque entier, il nous manque une couleur primaire, le **ROUGE**, le rouge de la colère. On dit que quand on est en colère, on continue de se battre. C'est ce que nous prônons pour nos collègues qui sont dans une lassitude extrême.

Alors espérons que ces couleurs symbolisent un arc-en-ciel, le beau temps après la pluie. Mais pour cela, il va falloir reprendre le chemin de la considération ainsi que celui de l'amélioration des conditions de travail qui emporte avec lui pas mal de sujets. C'est pourquoi nous siégeons aujourd'hui dans cette instance.

Nous vous remercions



Source : Gaston la licorne,
Aurélien Chien Chow Chine

Partage spontané ☺